

▶ 3 janvier 2019 - N°11519

PAYS:France PAGE(S):9-10

SURFACE:55 %

PERIODICITE : Quotidien

DIFFUSION:(1100)





La commission des Lois du Sénat envisage des suites à "l'affaire Benalla"

Alors que la présidente de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, Mme Yaël BRAUN-PIVET (REM), a refusé une convocation de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla (cf. BQ du 02/01/2019), la commission des Lois du Sénat souhaite avoir des précisions à la suite des informations de presse selon lesquelles l'ancien chargé de mission de l'Elysée Alexandre BENALLA aurait fait <u>usage</u> de passeports diplomatiques depuis son licenciement par la présidence de la République.

Elle a d'ores et déjà adressé des <u>demandes d'explications au Quai d'Orsay, à la Place Beauvau ainsi qu'à l'Elysée</u> "afin de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles M. Alexandre BENALLA a pu faire usage de passeports diplomatiques en dépit de la demande de restitution qui lui avait été adressée après son licenciement, au mois de juillet dernier, et <u>alors même qu'il avait déclaré, lors de son audition sous serment du 19 septembre 2018, les avoir laissés dans le bureau qu'il occupait à l'Elysée". Des demandes d'éclaircissements ont également été formulées concernant d'éventuelles <u>activités privées</u>, notamment dans le domaine de la sécurité, réalisées par MM. Alexandre BENALLA ou Vincent CRASE lorsqu'ils étaient en fonction à l'Elysée. Le président de la commission, le sénateur (LR) de la Manche <u>Philippe BAS</u> et les rapporteurs, la sénatrice (LR) du Morbihan <u>Muriel JOURDA</u> et le sénateur (PS) du Loiret <u>Jean-Pierre SUEUR apprécieront "en fonction des informations qui (leur) nous seront transmises (...) s'il y a lieu de procéder à de nouvelles auditions voire de saisir la justice".</u></u>

Enfin, "conformément à son mandat," la commission des Lois du Sénat promet de vérifier que la sanction de licenciement infligée à M. BENALLA a bien entraîné l'arrêt de toute <u>collaboration entre l'intéressé et la présidence de la République</u>.

M. Emmanuel MACRON a en effet indiqué lundi à ses conseillers avoir échangé depuis l'été à deux reprises avec M. BENALLA, a confirmé hier l'Elysée après des informations du "Canard enchaîné". Le chef de l'Etat a reconnu avoir reçu une multitude de messages, souvent "lunaires", auxquels il n'a pas répondu, "sauf deux fois, de manière laconique", selon ses propos rapportés à l'hebdomadaire satirique. "Deux messages un point c'est tout", a-t-il ajouté, avant de détailler. "En juillet, au moment de l'affaire, j'étais inquiet de son état : je lui ai donc demandé comment il allait", a rapporté le président. Puis, il a répondu à un message d'Alexandre BENALLA lui disant que "quelqu'un" disait du mal de lui dans des dîners en ville. "Qui ?", lui a-t-il demandé, sans obtenir de réponse, selon le "Canard". Pour le président de la République, "BENALLA essaie de monnayer une prétendue proximité avec moi et il trouve preneur auprès de réseaux que j'ai toujours combattus et qui m'attaquent sans limite. BENALLA n'est que leur idiot utile", relate toujours l'hebdomadaire.